

La consultation publique a suscité un intérêt considérable. Plus de 200 réponses individuelles ainsi que de très nombreuses pétitions ont été reçues. Les réponses individuelles à la consultation publique ont toutes été publiées -

http://circa.europa.eu/Public/irc/taxud/consultation_taxation/library

Les résultats ont été répartis en 6 groupes de parties prenantes énumérés ci-après, avec l'indication du nombre de contributions correspondant:

Organismes financiers enregistrés	
secteur bancaire	16
marchés financiers/valeurs mobilières	10
gestion de fonds et d'actifs	5
assurance	9
secteur financier en général	2
mutuelles	2
secteur immobilier (ayant des liens avec le secteur financier, par exemple les SCPI)	1
Total	45

Organismes non financiers enregistrés	
ONG	14
syndicats	17
industrie/économie réelle/PME	8
comptabilité/conseil fiscal	5
secteur immobilier (en général, c'est-à-dire pas uniquement les activités en lien avec le secteur financier)	1
Total	45

Organismes financiers non enregistrés	
secteur bancaire	12
marchés financiers/valeurs mobilières	3
gestion de fonds et d'actifs	5
assurance	1
secteur immobilier (ayant des liens avec le secteur financier, par exemple les SCPI)	1
Total	22

Organismes non financiers non enregistrés	
ONG	31
syndicats	17
industrie/économie réelle/PME	5
comptabilité/conseil fiscal	3
secteur immobilier (en général, c'est-à-dire pas uniquement les activités en lien avec le secteur financier)	2
groupes parlementaires/partis	5
Total	63

Pouvoirs publics	
administration centrale/ministère des finances	4

banques centrales	3
autorités régionales	10
Total	17

Citoyens	
réponses individuelles	21
pétitions	3411

Total contributions individuelles	213
Total contributions (y compris les pétitions)	3624

Positions générales des parties prenantes

Points communs

D'une manière générale, les avis des répondants à la consultation publique mentionnés ci-dessus sont fortement polarisés en fonction du groupe et du sous-groupe auxquels ils appartiennent. Néanmoins, il convient de signaler que la grande majorité des répondants s'accordent sur un point: les mesures disparates prises par les États membres posent un problème, qui est le plus souvent lié aux éventuelles distorsions dans le fonctionnement du marché intérieur (délocalisation et double taxation par exemple) et les conditions de concurrence au sein de l'UE. Un autre point commun concerne le fait que les répondants ont cité la mauvaise gestion des risques, les systèmes d'incitations peu judicieux, la déréglementation poussée et une supervision laxiste parmi les raisons de la crise financière.

Organismes financiers, entreprises et sociétés de conseil

Les organismes financiers enregistrés, les organismes financiers non enregistrés, ainsi que les sous-groupes comprenant les entreprises, la comptabilité/le conseil et le secteur immobilier sont dans l'ensemble opposés à tous types de taxes supplémentaires dans le secteur financier et sur les marchés financiers en général.

ONG et syndicats

Les ONG et les syndicats (enregistrés et non enregistrés) se prononcent résolument en faveur d'une taxe sur les transactions financières à large champ d'application (TTF) perçue au niveau de l'UE (certains répondants accepteraient également une taxation au niveau de la zone euro). Les ONG adoptent en grande partie une position neutre sur la question d'une taxe sur les activités financières (TAF) pour autant que cette dernière n'empêche pas la mise en œuvre de la TTF. Certains syndicats sont à l'évidence opposés à la TAF, qu'ils considèrent essentiellement comme une taxe sur le travail.

Pouvoirs publics

Les pouvoirs publics, les banques centrales et un État membre sont clairement défavorables aux deux types de taxe, la TTF et la TAF. Deux autres États membres accepteraient la TTF au niveau mondial, alors qu'un d'entre eux l'accepterait au niveau de l'UE sous la forme d'une taxe sur les transactions en devises. Un quatrième État membre s'oppose à une solution à l'échelle de l'UE et manifeste une légère préférence pour une TAF frappant les rentes au

niveau mondial. Les autorités locales (essentiellement des représentants au Comité des régions) acceptent une TFF à large champ d'application au niveau de l'UE.

Citoyens

Les réponses individuelles des citoyens et les très nombreuses pétitions sont généralement en faveur d'une TFF à large champ d'application.